[Opération régionale Occ] Prévention des Risques liés à l'activité physique (PRAP IBC)

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Elle est ouverte à tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Objectifs pédagogiques

Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts excessifs ou inutiles.
Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.

Description / Contenu

Tous les secteurs d'activités sont exposés aux risques liés à l'activité physique. Afin de prévenir ces risques, chaque établissement est invité à former un référent PRAP afin de préserver la santé et la sécurité des salariés au travail.

Modalités pédagogiques

Apports de connaissances.
Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat « d'acteur PRAP IBC » valable 24 mois.